

SUIVI DE LA COLONIE DE PHOQUES DE LA BAIE DES VEYS

FICHE SYNTHÈSE 2018

Contexte & objectifs

La colonie de phoques de la baie des Veyss est suivie depuis le début des années 1980, mais c'est en 2005 que les dénombrements sont réalisés à partir de moyens aériens (ULM). Ce suivi, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des plans de gestion successifs de la Réserve naturelle nationale du Domaine de Beauguillot, permet de rendre compte de l'évolution de cette population. Défini en partenariat avec la DREAL et le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, opérateur Natura 2000, il s'intègre au sein du réseau de suivi national. Cette opération bénéficie du soutien du FEADER.

Les objectifs sont :

- Contribuer à la connaissance de la colonie de la baie et de son évolution sur le long terme (effectifs, taux de reproduction, échouages...).
- Suivre l'utilisation spatio-temporelle de l'estuaire par les animaux à basse mer (reposoirs).
- Alimenter le « Réseau phoques » national par la fourniture de données standardisées.

Méthode

- Méthode : comptages aériens en ULM.
- Trajets : le long des chenaux et de leurs ramifications sur l'ensemble de la baie des Veyss.
- Période : à marée basse.
- Fréquence : cinq vols répartis sur l'année et deux vols mensuels de juillet à septembre.
- Données relevées : prise de photographies et géolocalisation des reposoirs, des individus et des groupes.

Résultats

Période suivie : mars à novembre

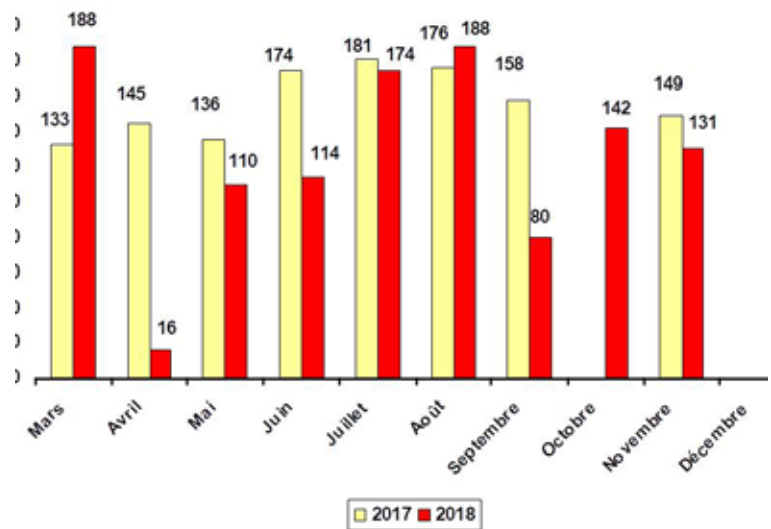
Nombre de comptages réalisés (% prévu) : 11 (100 %)

Effectifs :	Minimum	Maximum
Phoque veau-marin	80 en septembre *	188 en août
Phoque gris	0 d'octobre à avril	7 en juillet

* L'effectif minimum de 16 individus recensés en avril n'est pas repris en raison des conditions défavorables du vol.

Variations saisonnières :

A la fin du printemps et en été, les phoques veaux-marins utilisent plus les reposoirs pour accomplir des fonctions biologiques consommatrices d'énergie comme la parturition, l'allaitement, la reproduction et la mue. Les phoques gris, d'observation récente en baie des Veyss (2014), ne sont notés qu'à l'époque de leur repos estival et en dehors de leur période de reproduction. En 2018, on retrouve des effectifs à peine plus élevés qu'en 2017.



Naissances :

- Phoque veau-marin : 38 couples « mère-petit » identifiés en juillet 2018
- Phoque gris : pas de reproduction en baie des Veyss

Échouages :

- Trois phoques veaux-marins échoués morts
- Un jeune non sevré échoué vivant.

SUIVI DE LA COLONIE DE PHOQUES DE LA BAIE DES VEYS

FICHE SYNTHÈSE 2018



Groupe de phoques veaux-marins (*Phoca vitulina*) en baie des Vey's
© F. Fortin

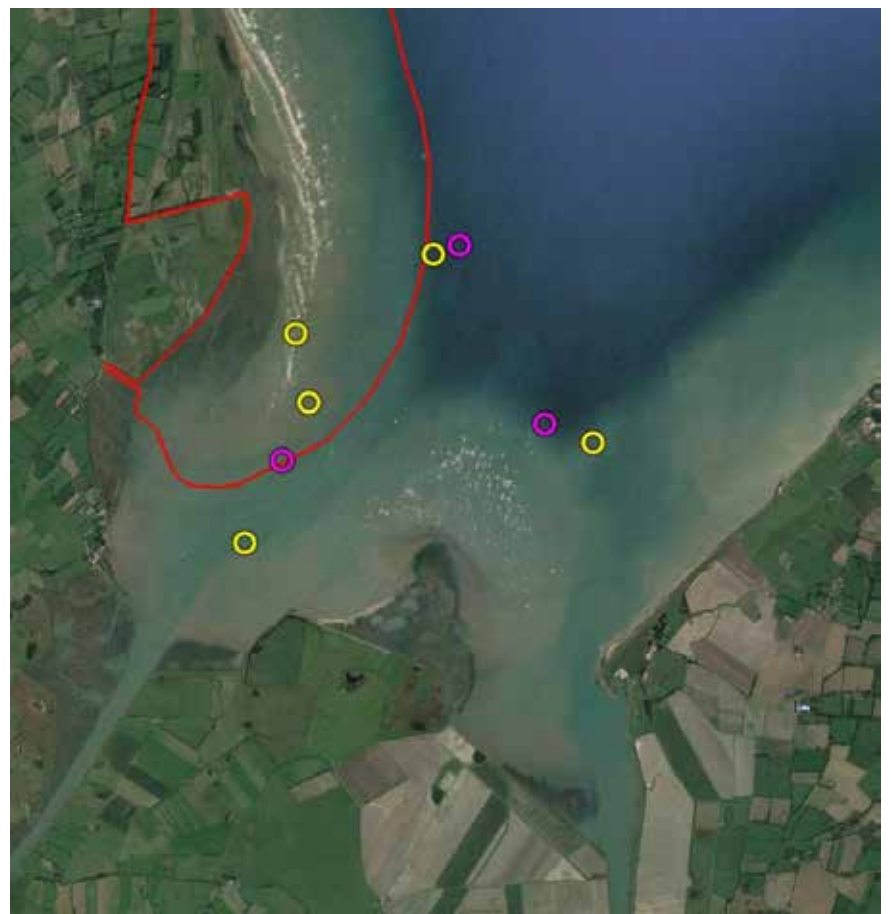


Phoques gris (*Halichoerus grypus*) en baie des Vey's © F. Fortin

Résultats

Localisation :

Les reposoirs de basse mer sont situés au coeur de l'estuaire, le long des chenaux et notamment sur les berges du chenal de Carentan et, dans une moindre mesure, sur celles du chenal d'Isigny.



Localisation des phoques (veau-marin en jaune ; gris et veau-marin en rose) à marée basse en Baie des Vey's le 26 juillet 2018.

Les limites maritimes de la Réserve naturelle sont figurées en rouge.



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
NORMANDIE